

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Nansouty Saint-Genès

Mercredi 12 juin 2024, Gymnase Nelson Paillou

Etaient présents :

- Camille Choplin, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet et de la propreté
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Marc Etcheverry, Adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation
- Laurent Guillemin, Maire-adjoint du quartier Saint-Augustin, Tauzin, Dupeux
- Les services de la ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole
- 53 habitants et habitantes du quartier.

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [Conseil de quartier Nansouty/Saint-Genès \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER	2
PROPRETE ET CADRE DE VIE	2
URBANISME	5
CONCLUSION	8

INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER

Camille Choplin remercie les participants au conseil de quartier et indique que des ateliers participatifs seront organisés au cours du conseil afin de mobiliser l'intelligence collective des habitants.

Elle ajoute que, dans le cadre des élections législatives à venir, une cinquantaine d'assesseurs et présidents de bureau de vote sont recherchés. L'implication citoyenne est donc la bienvenue.

Camille Choplin souligne que, depuis janvier, 16 réunions publiques se sont tenues, notamment sur la Maison Marandon et les aménagements de la rue de Pessac. En février 2024, les jeudis de Nansouty-Saint-Genès ont été lancés. Une rencontre avec les acteurs culturels du quartier aura lieu à l'automne.

Par ailleurs, les dossiers de budget participatif sont à déposer au plus tard le 7 juillet. Enfin, le 19 juin, le parlement mobile rejoindra la place Nansouty pour aborder la thématique de la jeunesse. Tous les jeunes sont les bienvenus pour s'exprimer à cette occasion.

PROPRETE ET CADRE DE VIE

Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal délégué chargé du zéro déchet et de la propreté

Jean-Baptiste Thony fait savoir qu'une feuille de route « propreté » sera votée par Bordeaux Métropole dans quelques semaines. Dans ce cadre, il convient de construire le plan d'action spécifique à Bordeaux. Ce plan d'action s'inspire notamment de mesures mises en œuvre dans d'autres villes européennes. En complément, il semble primordial de recueillir les propositions des habitants.

Les 8 zones du quartier font l'objet d'un passage régulier des services à des points stratégiques (place à grande affluence, etc.). 10 agents de propreté sont mobilisés dans le quartier. Les interventions couvrent aussi bien le balayage manuel des trottoirs que l'évacuation des dépôts sauvages. Parfois, les agents sont appelés à la dernière minute dans le cadre de manifestations ou d'événements, y compris la nuit. Certaines actions habituelles sont alors reportées.

Pour sa part, la feuille de route de la propreté urbaine poursuit des objectifs en matière d'image du territoire, de transition écologique, de cadre de vie et de citoyenneté. A ce titre, il est impossible d'atteindre les objectifs de propreté sans participation des habitants.

Le plan d'action s'articule autour de 3 grands axes : réduire, maîtriser et traiter les déchets.

Enfin, le service Allo Proximité peut être sollicité pour la collecte des encombrants ou par tout habitant qui remarque un dépôt sauvage (05 56 10 22 22 et application smartphone).

Un temps de travail par tables rondes de 5 ou 6 personnes est organisé autour des 3 problématiques majeures du quartier relevées par les services :

- Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ;
- Les dépôts sauvages d'encombrants ;
- Les déjections canines et le désherbage.

Il est demandé aux participants de prioriser ces 3 thématiques, puis d'échanger sur les questions suivantes :

- Comment souhaitez-vous contribuer à limiter ces problématiques en tant que citoyen ?
- Comment Bordeaux Métropole et la ville Bordeaux peuvent-elles vous aider et vous accompagner ?

RESTITUTION DES ATELIERS

▪ Entretien du trottoir

« Il faut taper au porte-monnaie pour éduquer les gens. Par exemple, un arrêté dit que tout résident est tenu d'entretenir son trottoir. On pourrait informer les gens sur cet arrêté, leur accorder un certain délai pour agir en rappelant que, si le désherbage du trottoir n'est pas fait dans les délais, l'intervention des équipes municipales leur sera facturée. »

Jean-Baptiste Thony indique que la future brigade anti-incivilités disposera d'un pouvoir de police et pourra prononcer des sanctions pécuniaires. En outre, chacun est effectivement responsable de son pas de porte. Les petites herbes embellissent quelque peu l'environnement. Néanmoins, si elles sont envahissantes, elles accrochent les déchets, sont plus difficiles à retirer et posent un problème d'accessibilité. L'objectif est avant tout de sensibiliser les habitants à la règle.

▪ Gestion des corbeilles

« Il faut adapter la taille des poubelles publiques. Aux stations de tramway ou de bus, les poubelles débordent. »

« Pour limiter les dépôts sauvages d'ordures ménagères, il convient d'adapter la taille des conteneurs pour éviter qu'ils débordent. »

A compter de 2025, le tri sera obligatoire dans la rue. Le nombre de corbeilles sera environ doublé. Une prochaine étude permettra de déterminer où installer des corbeilles supplémentaires et où les moins utilisées peuvent être déplacées.

▪ Communication

« Il faut travailler sur la diffusion des informations et des consignes. »

« L'application Allo Proximité est pratique pour signaler les dépôts sauvages. Il faut renforcer la communication sur les services proposés par Allo Proximité, par exemple à l'aide d'un magnét à mettre sur le frigo. »

« Pour limiter les dépôts sauvages d'ordures ménagères, il convient de mieux informer et sensibiliser les habitants. »

« Des affichettes informatives pourraient être mises en place dans les lieux de concentration des dépôts d'encombrants et à côté des poubelles. »

« Le numéro de téléphone d'Allo Proximité doit être plus simple. »

« Le service Allo Proximité reste trop méconnu. Il faut inscrire le numéro sur les poubelles vertes et noires. »

Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres. Les idées de communication des habitants sont intéressantes. Certaines pourront être examinées avec Bordeaux Métropole.

- **Déchets du quotidien**

« Il manque d'endroits pour jeter les mégots. »

Les cendriers de rue se multiplient. Dans la partie classée de Bordeaux, les cendriers sont très peu visibles, et ce, sur décision de l'Architecte des Bâtiments de France, ce qui paraît contraire au besoin de visibilité de ces équipements. Des cendriers de poche seront distribués.

- **Déjections canines**

« Il manque de poubelles pour que les gens puissent jeter les petits déchets du quotidien et les déjections canines et de distributeurs de sacs. »

« Il faut plus de poubelles et de distributeurs de sachets pour déjections canines. »

Une communication est en préparation concernant les déjections canines. Un nombre croissant de propriétaires fait l'effort de se promener avec des sacs. La ville a choisi de supprimer les distributeurs de sacs, car au-delà du coût que cela représente, il est de la responsabilité des propriétaires d'assurer le nettoyage des déjections de leurs chiens par leurs propres moyens. La ville peut et souhaite sensibiliser ces derniers, mais ne se substituera pas à leur responsabilité.

- **Conteneurs et dépôts sauvages**

« Nous proposons l'installation de conteneurs enterrés pour les sacs d'ordures ménagères. Certains foyers, notamment en immeuble locatif, ne disposent pas de conteneurs. »

« Lorsqu'un dépôt sauvage apparaît, il faut intervenir très rapidement, sans quoi tout le monde dépose ses déchets. Les points clés doivent être repérés par les agents. »

Des opérations « rentrez vos bacs » sont réalisées par les agents, qui avertissent les habitants par une inscription sur la poubelle, puis une facturation si la situation reste inchangée. Dans certains habitats, la poubelle ne peut pas être rentrée facilement. Les conteneurs collectifs constituent donc une piste intéressante. La question d'accessibilité des trottoirs se pose également.

Par ailleurs, la communication sur les encombrants reste à renforcer. L'objectif est d'aboutir à une solution qui responsabilise les habitants, offre une alternative à ceux qui ne possèdent pas de véhicules et favorise le réemploi.

URBANISME

Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire

Bordeaux manque de logements accessibles en location et en accession en raison de plusieurs facteurs sociaux et démographiques :

- La « littoralisation » générale des populations en Europe ;
- La forte demande en décohabitation des jeunes ;
- Les séparations familiales plus nombreuses.

Bordeaux comptait 18 % de logements sociaux en 2020 et doit rattraper son déficit alors même que 60 % de la population est éligible à un logement locatif social.

En outre, la construction étant l'un des secteurs les plus consommateurs et émetteurs de carbone, la Ville a souhaité mettre en place, avec la création du label « bâtiment frugal », un outil commun de conception technique, urbaine et architecturale des bâtiments permettant de faire évoluer le standard des bâtiments construits à Bordeaux pour les adapter aux enjeux climatiques, énergétiques, économiques et sociaux.

Les objectifs sont :

- Le « 0 artificialisation nette », impliquant de limiter voire stopper la consommation d'espaces naturels ;
- La renaturation de la ville avec la restauration ou la création d'une trame paysagère de qualité ;
- La sobriété foncière, nécessitant d'optimiser les besoins de la construction au sein des tissus existants afin d'en réduire l'impact sur les espaces naturels agricoles et forestiers.

Il s'agit plus généralement de rééquilibrer les projets d'aménagement à l'échelle du territoire bordelais. La reconduction de l'opération d'intérêt national Euratlantique jusqu'en 2040 a permis notamment de proposer une nouvelle feuille de route davantage axée sur les enjeux de végétalisation, de renforcement de l'offre de logements sociaux, et de développement des activités artisanales, d'économie sociale et solidaire, et d'équipements publics. Cette opération d'aménagement entend également pousser le curseur de la concertation citoyenne. D'autres réorientations ont été opérées à Bastide-Niel, Saint-Jean Belcier et Brazza.

Dans le cadre d'un projet de quartier bas carbone à Bordeaux Lac Jallère, 45 hectares ont été rendus inconstructibles. Ce projet prévoit également la création de 2 500 logements au sein des bâtiments à réhabiliter et la construction de logements neufs sur les emprises foncières des surfaces de stationnement existantes.

Déclinaison territoriale

L'approche de densification « intelligente » vise à optimiser les sites pouvant accueillir des capacités supplémentaires. Il s'agit par exemple, d'une petite opération de surélévation d'une maison à Nansouty, comme d'une action de recyclage de bâti dense.

L'opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux intègre au sein d'une approche urbaine transversale, ces enjeux importants d'amélioration de la qualité de l'habitat jusqu'à fin 2025. Cette opération sera déployée sur un périmètre de 323 ha avec un périmètre d'intervention resserré sur le secteur Nansouty autour des objectifs

suivants : lutte contre l'habitat insalubre, lutte contre les îlots de chaleur et travail sur les équipements publics.

TEMPS D'ÉCHANGES

- **Transports en commun**

« *La création de nouveaux logements pose la question des dessertes de transports en commun.* »

Stéphane Pfeiffer indique que la question des transports en commun intègre la réflexion sur l'aménagement urbain, s'agissant d'un lien habitat / service public des mobilités à renforcer. L'objectif étant passé de l'organisation d'un réseau en « étoile » à un maillage circulaire ou transversal, afin de reconnecter tous les habitants aux tramways et au bus express.

« *Les travaux du bus express se font sans information ni concertation des riverains. Des aménagements sont-ils prévus dans notre quartier ?* »

Didier Jeanjean fait savoir qu'aucun aménagement spécifique n'est prévu pour le bus express, hormis les quais d'arrêt de bus de nouvelle génération (accessibilité PMR). La localisation des arrêts pourra être présentée aux habitants.

- **Opération d'aménagement**

« *Par quelle opération d'aménagement sera concerné le quartier Nansouty ?* »

Stéphane Pfeiffer rappelle que, l'opération d'aménagement du Centre Ancien engagée dès 2002 visait à proposer une intervention partenariale de l'Etat, de la métropole et de la Ville afin de renforcer l'attractivité urbaine du cœur historique et des quartiers attenants et lutter notamment contre les problématiques d'habitat insalubre présentes sur Bordeaux Centre et la rive droite, en partenariat avec InCité (pour le repérage, l'acquisition, la réhabilitation et la revente des logements, notamment sous forme de logements sociaux).

Cette opération doit désormais se développer sur d'autres quartiers, dont celui de Nansouty marqué localement par un habitat vieillissant, parfois vétuste, et à faible niveau de performance énergétique.

Des objectifs supplémentaires ont été également assignés à ce projet avec une attention accrue :

- aux aménagements des espaces publics, afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains (végétalisation des cours d'école, par exemple) ;
- à une répartition plus équitable du tissu économique et des commerces : acheter des locaux commerciaux et installer des commerçants indépendants comme pour la rue Saint-James ;
- aux équipements publics et aux usages ;
- aux mobilités douces.

La restitution du premier temps de concertation publique engagée dans le cadre de cette opération interviendra le 26 juin 2024. Un bureau d'architecture proposera par la suite un plan-guide ciblant les enjeux et périmètres d'intervention prioritaires. Ce plan sera validé à la mi-2025.

- **Déchets et urbanisme**

« A travers l'arrivée massive de personnes SDF dans la métropole, nous sommes aussi confrontés à des problèmes de déjections humaines dans la rue. Prévoyez-vous d'installer des toilettes publiques ? »

Stéphane Pfeiffer confirme l'existence de projets d'installation de toilettes publiques. Celles-ci nécessitent un accès à l'eau et une évacuation qui ne sont pas présents sur l'ensemble des espaces publics. Des toilettes sèches sont envisageables.

Jean-Baptiste Thony indique que la ville étudie un dispositif mis en œuvre à Bruxelles, à savoir les toilettes accueillantes. Avec leur accord, les restaurateurs et les cafetiers ouvrent leurs toilettes sans obligation de consommation, moyennant une rétribution de la ville, ce qui démultiplie nettement les toilettes accessibles.

- **Habitat senior**

« Bordeaux Métropole prévoit-elle des projets d'habitats intergénérationnels ou des solutions de maintien à domicile des personnes âgées ? Les maisons de retraite ne sont pas assez nombreuses pour accueillir tout le monde. »

Stéphane Pfeiffer note que l'accélération du vieillissement de la population de Bordeaux doit être anticipée, notamment en matière d'habitat. Le CBSA (Conseil Bordeaux Seniors Actions) s'est autosaisi du sujet et rendra un rapport à la fin de l'année. L'objectif est d'aboutir à un plan habitat senior au début 2025, avec des actions relatives à :

- L'adaptation des logements ;
- La colocation générationnelle, la colocation intergénérationnelle étant plus complexe à massifier ;
- La promotion d'un dispositif de viager social et solidaire ;
- Une offre spécifique de logements sociaux seniors (expérimentation actuelle avec bailleurs).

- **Bruit**

« Dans le cadre du réaménagement des rues, les matériaux utilisés prennent-ils en compte le problème du bruit ? »

Didier Jeanjean indique qu'aucune des nombreuses technologies de revêtements n'est véritablement satisfaisante. Des revêtements en liants naturels sont en test sur quelques trottoirs. La recherche se poursuit.

« Vous n'avez pas évoqué la dimension phonique de certaines constructions et la propagation du son au niveau de certains immeubles. Dans les îlots de chaleur, si on ouvre sa fenêtre ou si l'on se trouve sur le balcon, on subit la propagation du son des conversations et des voitures. C'est un problème d'urbanisme. »

Stéphane Pfeiffer relève que la propagation du son reste un sujet complexe désormais pris en compte dans le travail avec les promoteurs des nouveaux bâtiments. En outre, en réduisant la place pour la voiture, le bruit des voitures régresse également.

Didier Jeanjean ajoute que les bâtiments n'ont pas été construits en tenant compte de la propagation du son. Pour réduire le bruit, il faut réduire la quantité de véhicules et leur vitesse. Par exemple, la circulation a été réduite de 4 000 véhicules/jour au cours de la Somme, ce qui engendre une baisse des nuisances sonores.

- **Concertation avec les riverains**

« A Nansouty, comment aménage-t-on l'existant ? Il faut davantage de concertation non pas participative, mais implicative, comme dans le nord de la France. »

« Je suis concerné par un projet de promoteur dans mon secteur. J'ai essayé de discuter avec le promoteur, sans succès. »

Stéphane Pfeiffer explique que, dans le cadre des petits projets, le promoteur applique simplement le PLU et dépose une demande de permis de construire sans démarche préalable d'échanges avec la Ville.

Si le projet porte sur plus de 10 ou 15 logements, une concertation est obligatoire pour recevoir notamment le label « bâtiment frugal bordelais ». L'ensemble de ces projets sont soumis à la commission des avant-projets qui incite particulièrement les opérateurs à engager une démarche de concertation avec les riverains.

CONCLUSION

Camille Choplin, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès

Camille Choplin remercie les participants de leur contribution aux ateliers, lesquels s'avèrent particulièrement intéressants pour favoriser les échanges et confronter les points de vue.

ANNEXE – Propositions des habitants issues des ateliers participatifs

1- Limiter les dépôts sauvages d'ordures ménagères

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux peuvent-elles vous aider ?

Communication :

- Meilleure information des syndics pour que les locataires rentrent et sortent leurs bacs
- Service Allo Proximité réactif = faire davantage connaître ce service et ajouter le numéro d'AP sur les bacs

Sensibilisation :

- Sensibiliser
- Plus de sensibilisation et de sanctions (pour les pros)
- Sensibiliser les citoyens sur les volumes et les coûts de nettoyage
- Rappeler les obligations de nettoyage devant sa porte (y compris les herbes sauvages)
- Sensibiliser sur Allo Proximité

Poubelles/collectes :

- Installer des conteneurs enterrés (si possible)
- Adapter la taille des conteneurs
- Route de Toulouse = poubelles trop petites au niveau des stations bus/tram
- Etudier l'adaptation des tailles de poubelles des copropriétés et échanger avec les voisins.

2- Limiter les dépôts sauvages d'encombrants

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux peuvent-elles vous aider ?

Communication :

- Afficher les dates/n° à appeler dans tous les halls d'immeubles pour ceux qui n'ont pas l'information
- Refaire une communication sur Allo Proximité/services/applications (stickers/magnets sur frigo + encarts publicitaires aux endroits prioritaires)
- Mieux informer sur le service des encombrants
- Information sur des jours dédiés ou envisager jours fixes
- Faire plus de communication sur le fonctionnement de service de collecte des encombrants (bailleurs, proprios, agences de location, etc.)
- Dans des lieux stratégiques de dépôts sauvages, mettre une pancarte indiquant le numéro à appeler pour faire enlever les encombrants

Poubelles/collectes :

- Possibilité d'installer des bennes en plus
- Ramasser au plus vite pour ne pas « motiver » d'autres dépôts

B) Comment souhaitez-vous contribuer en tant que citoyens ?

- Appeler la mairie

3- Eviter les petits déchets du quotidien et les déjections canines dans les rues et sur les trottoirs

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux peuvent-elles vous aider ?

Communication :

- Allo Proximité/campagne mairie

Sensibilisation :

- Plus de pédagogie
- Informer sur les coûts de nettoyage/organisation de la propreté
- Echanger avec les propriétaires de chiens
- Sensibiliser les propriétaires de chiens et sanctionner

Déjections canines :

- Mettre plus de poubelles et de sacs à déjections + sensibilisation
- Installer davantage de distributeurs de sachets en hauteur (sur ma façade)
- Rendre plus visible les distributeurs de sachets pour déjections
- Installer des distributeurs de sachets pour déjections canines dans les rues accompagnés de pancartes informatives (à côté des poubelles).

Autres déchets (mégots, etc.) :

- Installer des boites à mégots (pour les recycler)
- Repenser les endroits sensibles aux déchets/déjections pour mettre des poubelles
- Poubelles à mégots proches des bars/commerces (cours de l'Yser)
- Installer davantage de corbeilles
- Prendre en compte également les déjections humaines : toilettes publiques ?

Brigade anti incivilités :

- Verbaliser

B) Comment souhaitez-vous contribuer en tant que citoyens ?

- Entretien devant son immeuble (résidents)

4- Idées forces

- Informer/sensibiliser
- Débarrasser les arceaux vélos des épaves
- Installer des containers enterrés pour les sacs d'ordures ménagères
- Faire davantage connaître le service d'Allo Proximité et les services/assos pour donner les encombrants (recycleries)
- Adapter la taille des poubelles publiques
- Travailler la diffusion des informations et consignes
- Taper dans le porte-monnaie
- Affichettes informatives dans des lieux stratégiques